



## Delai pour établir un acte de partage et une convention de divorce

-----  
Par Tat79

Bonjour

Nos avocats ont depuis le 2 septembre tous les documents nécessaires pour établir l'acte de partage et la convention de divorce. A partir de quand puis-je espérer que tout soit rédigé.

J'ai signé un compromis de vente et ma demande de prêt est pour le moment bloqué car j'attends l'acte de partage.

Merci.

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est votre avocat qui a la réponse...

Il serait présomptueux de répondre ici à sa place.